

Consommation d'eau potable domestique par habitant en Pays de la Loire

Méthodologie – Source de Données

Version	Structure	Date
1	TEO	27/06/2024

Contact(s)

- contact@teo-paysdelaloire.fr
- ddt-sispea@maine-et-loire.gouv.fr

Informations en lien

- [Site de TEO](#) (Article à venir)
- [Plateforme SIPEA](#)
- [Page de téléchargement des données SISPEA](#)

Diffusé par :



Partenaires :



1. Méthodologie

SISPEA centralise les données sur l'eau potable (EP) à l'échelle nationale. Le territoire est divisé en entités de gestions (EG) qui diffèrent des découpages des communes. Chaque EG confie l'exercice de ses compétences à un maître d'ouvrage : la collectivité organisatrice. Une collectivité peut avoir la charge d'une ou plusieurs EG, et les modes de gestion sont multiples.

Une entité de gestion (EG) = 1 maître d'ouvrage (la collectivité) + 1 exploitant (public ou privé) + 1 contrat (le cas échéant)

Chaque collectivité déclare ses données sur la plateforme SISPEA et celle-ci les valide avant leur publication téléchargeable (voir source ci-après). TEO s'est basé sur ces données ainsi que sur une table des communes adhérentes de chaque EG.

TEO traite ces données pour faire correspondre une seule collectivité à chaque commune. Pour les communes à cheval sur plusieurs EG, un arbitrage de l'ARS et SISPEA indique quelle collectivité est à prendre en compte (selon la population couverte ou les spécificités locales). Ensuite les données des collectivités en charge de la distribution sont attribuées aux communes correspondantes.

Indicateurs SISPEA exploités dans ce jeu de données (voir dictionnaire de données SISPEA) :

- **VP.063** : volumes comptabilisés domestiques (en m³)
- **D101.0** : estimation du nombre d'habitants de l'EG desservis (en habitant)

Attention : ces valeurs sont déclaratives. Selon les années, certaines collectivités n'ont pas rempli leur données et les indicateurs ne peuvent donc pas être exhaustifs sur toutes les communes du territoire.

Calcul des indicateurs par commune :

- Consommation d'EP domestique par habitant (en m³/hab) = VP.063 / D101.0

NB : l'indicateur calculé présente une valeur moyenne sur le territoire couvert par l'EG. La valeur est donc la même pour toutes les communes adhérentes à cette EG.

2. Date des jeux et dernière modification

Le jeu de données disponible sur TerriSTORY exploite les **données SISPEA de 2022** en lien avec la **géographie communale de l'année 2022**.

3. Accès aux jeux et conditions de mise à disposition

Les données des collectivités sont disponibles publiquement sur la page de téléchargement de la plateforme SISPEA : <https://www.services.eaufrance.fr/pro/telechargement>

La table de correspondance entre les communes et leur EG est accessible sur demande par mail : ddt-sispea@maine-et-loire.gouv.fr

Les données diffusées par TEO seront bientôt disponibles en opendata : <https://data.teo-paysdelaloire.fr/pages/accueil/>

4. Description du producteur principal de données

L'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) fait partie du service public Eaufrance. La mission de l'Observatoire est d'apporter une vision d'ensemble de l'organisation et des performances des services publics pour orienter les politiques nationales de l'eau. Un autre enjeu vise à diffuser la connaissance du petit cycle de l'eau, de la tarification de l'eau et plus généralement des performances des collectivités organisatrices, en toute transparence auprès du grand public, des abonnés du service et des acteurs de l'eau.

Le pilotage technique du site contributeur de SISPEA a été confié à l'Office Français de la Biodiversité. Le Ministère de la Transition Ecologique a le pilotage stratégique de la mission SISPEA. Les agences de l'eau sont partenaires du dispositif.

